

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2020-2021

Animation du site Natura 2000
01/07/2020 au 28/02/2021

Lot n°1 : FR 7401104
Tourbière de Négarioux-Malsagne



Une autre vie s'invente ici

SOMMAIRE

I.	PRÉAMBULE - RAPPELS.....	1
A.	Le DOCOB et le site Natura 2000.....	1
B.	L'animation.....	1
C.	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB.....	1
D.	Missions de la structure animatrice.....	1
II.	GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES	2
III.	AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES	4
IV.	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	8
A.	Mise à jour des outils de communication.....	8
1.	Site internet dédié.....	8
2.	Lettre de liaison	8
3.	Article dans le magazine « Image & Nature ».....	8
4.	Création d'un diaporama de présentation de Natura 2000 et du site de la « tourbière de Négarioux-Malsagne ».....	9
B.	Organisation, participation à des sorties / manifestations	9
1.	Animation grand public.....	9
2.	Animation auprès d'étudiants.....	10
V.	SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000	11
A.	Veille à la cohérence des programmes d'actions sur le site, conseils en amont	11
B.	Assistance au dispositif d'évaluation des incidences	11
VI.	GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE .	11
A.	Assistance aux réunions avec les services de l'État.....	11
B.	Bilan annuel d'activités.....	11
VII.	SYNTHÈSE	12
VIII.	ANNEXES.....	13
A.	Annexe 1 : Courrier envoyé aux propriétaires de la parcelle boisée ZO 009.....	14
B.	Annexe 2 : Article dans le magazine « Image & Nature ».....	21
C.	Annexe III : Diaporama de présentation sur Natura 2000 et l'animation de sites.....	24



I. PRÉAMBULE - RAPPELS

A. Le DOCOB et le site Natura 2000

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la « Tourbière de Négarioux-Malsagne » (site FR 7401104) a été rédigé par le Syndicat mixte de préfiguration du Parc. Sa validation est intervenue le 29 avril 2003. Sa révision est en cours.

B. L'animation

Depuis sa validation, l'animation du DOCOB est assurée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (PNRML).

C. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La tourbière de Négarioux-Malsagne, en forme d'alvéole caractéristique du Plateau de Millevaches, est entourée de versants agricoles et forestiers composés essentiellement de prairies, de bois de feuillus, de parcelles plantées en résineux et de friches. Autrefois réputés comme des importants gisements de tourbe, plus de 80 % des milieux rencontrés correspondent à des stades évolutifs des tourbières dont la quasi-totalité correspond à des habitats d'intérêt communautaire, soit 106 hectares.

Les espèces d'intérêt communautaire du site sont la Bruchie des Vosges, la Loutre d'Europe, le Grand Murin et la Barbastelle d'Europe. Bien d'autres espèces patrimoniales se côtoient comme des Droséras, la Canneberge, le Lézard vivipare, la Vipère péliade, la Cordulie arctique et le Sympétrum noir. Le périmètre du site Natura 2000 intersecte la ZPS du « Plateau de Millevaches » d'où une relativement bonne connaissance de l'avifaune. Soulignons la présence de nombreuses espèces d'oiseaux comme l'Engoulevent d'Europe, le Tarier des prés, la Pie-grièche grise, l'Alouette lulu, ...

L'animation du DOCOB est orientée vers le maintien de cette diversité des végétations tourbeuses. Des travaux sont soutenus pour développer des zones d'eau libre et des formations végétales pionnières, quand d'autres parcelles sont laissées à leur libre évolution ce qui permet d'assister au « mûrissement » naturel des tourbières. Entre ces deux cas, le pâturage bovin est favorisé à raison d'une faible pression de pâturage, ce qui permet de maintenir une physionomie herbacée à la tourbière.

La tourbière de Négarioux-Malsagne, est l'un des secteurs les plus remarquables de la vallée de la Chandouille répertoriée comme site prioritaire d'intervention dans le cadre du Plan Loire Nature II. Dans ce cadre, des actions de préservation des milieux remarquables ont été engagées. Un sentier d'interprétation et une charte Natura 2000 présentant une ligne de recommandations et d'engagements viennent compléter les opérations de valorisation et de gestion du site.

Identifiée en Site d'Intérêt Écologique Majeur (SIEM) dans le plan Parc de la Charte 2004, la tourbière de Négarioux-Malsagne est incluse dans le plan de Parc de la Charte 2018-2033 à un site plus vaste, intégrant les landes de Giat-Saint-Fourchat.

D. Missions de la structure animatrice

Dans ce contexte, l'animation du site se décline selon les actions suivantes :

- **La gestion des habitats et des espèces**

Par la contractualisation de Contrats forestiers ou ni-agricoles ni-forestiers, de Chartes Natura 2000 ou encore de Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc).

- **L'amélioration des connaissances et suivi scientifique**

Par le biais de prospections naturalistes et d'analyses cartographiques.

- **L'information, la communication et la sensibilisation**

Par la diffusion de supports de communication et l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand-public.

- **Le soutien à l'articulation de N2000 avec les autres politiques publiques**

Par la présence aux réunions stratégiques et à la participation à la rédaction des documents de cadrage.

- **L'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences**

Par l'émission de conseils techniques pour tous les projets dans ou à proximité du site Natura 2000.

- **La gestion administrative et l'animation de la gouvernance du site**

Par l'organisation de Comités de pilotage et l'émission de bilans d'activité.

Le détail des différentes actions menées dans le cadre de l'animation du site, allant sur la période du 1^{er} juillet 2020 au 28 février 2021, est présenté ci-après.

II. GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES

Nombre de jours prévus : 2,5

Nombre de jours consacrés : 1,80

Sur la période d'animation 2020-2021 aucun outil Natura 2000 (contrat, MAEC, charte) n'a été contractualisé.

Toutefois :

- **Une prise de contact avec de potentiels contractants a été effectuée pour une parcelle boisée au Nord du site.**

La parcelle en question se trouve à Saint-Fourchat (19290, Peyrelevade) et porte le numéro cadastral : ZO 009. Elle a une surface totale d'environ 3,35 ha et la partie boisée en couvre la quasi-totalité.

Selon les photos aériennes en notre possession, ce boisement a, à minima, plus de 70 ans.

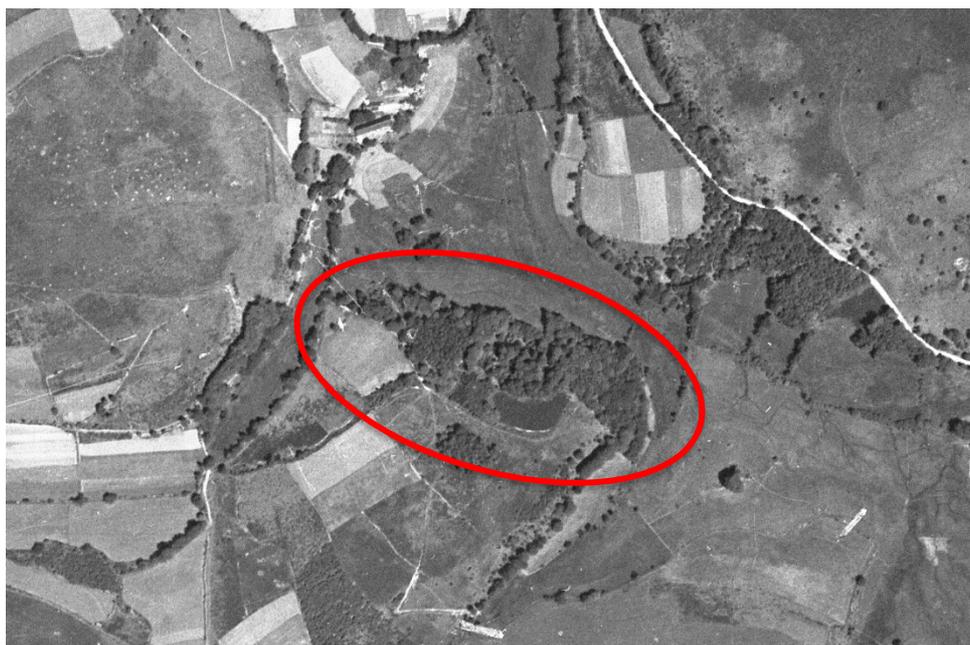


Figure 1: Photographie aérienne du site – 1950

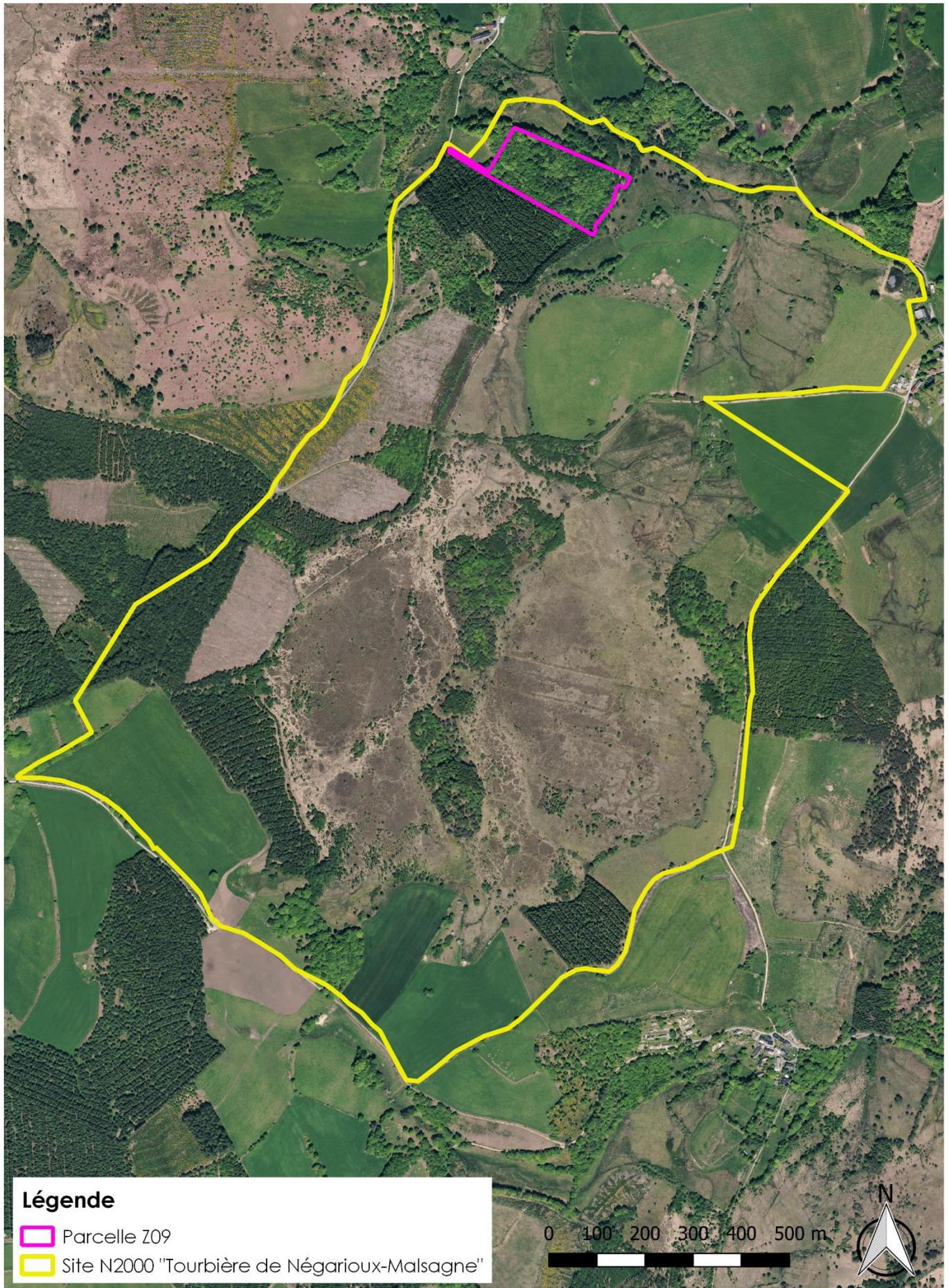


Figure 2 : Localisation de la parcelle boisée Z09 au sein du site N2000

Le peuplement forestier en place est composé d'un mélange de hêtre, chêne pédonculé, et houx, et correspond à un **habitat d'intérêt communautaire** : « *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)* ».

Certains arbres, de par leur âge, leur diamètre, leur essence, les cavités, etc. sont intéressants d'un point de vue naturaliste pour certaines espèces animales (avifaune, chiroptères, insectes saproxyliques, etc.).



Figure 3 : Peuplement boisé présent sur la parcelle ZO 009

Étant donné l'intérêt naturaliste qu'il représente, il convient d'envisager une gestion forestière durable dudit boisement afin de permettre d'en maintenir la valeur biologique. C'est pourquoi, un travail de recherche du/des propriétaire(s) a été entrepris afin de lui/leur proposer de souscrire à la charte du site et/ou à un contrat forestier.

↳ Après quelques recherches, il s'avère que ce sont deux sœurs qui sont propriétaires de ladite parcelle (indivision). Des noms et des adresses postales hors région ont ainsi été découverts. Aucune de ces personnes n'a été trouvée dans l'annuaire téléphonique, il a donc été décidé de leur envoyer un courrier postal.

Ce dernier était constitué d'une note technique de plusieurs pages rédigée par l'animatrice du site et d'un courrier d'accompagnement signé du Président du PNRML.

Le courrier (lettre + note technique) envoyé à ces dames a été mis en Annexe I p.14 .

À ce jour, il n'y a aucun retour à cet envoi (ni mail, ni courrier, ni appel téléphonique) et nous n'avons pas possibilité de relancer ces personnes par téléphone car elles n'ont pas été trouvées dans l'annuaire téléphonique.

III. AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES – SUIVIS SCIENTIFIQUES

Nombre de jours prévus : 4,5

Nombre de jours consacrés : 4,23

• FSD :

À l'automne 2020, une demande de mise à jour du FSD a été envoyée à la DREAL.

Voici la liste des espèces qu'il a été demandé de rajouter au FSD :

- Oiseau : Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- Invertébrés : Criquet palustre (*Pseudochorthippus montanus*), Criquet rouge-queue (*Omocestus haemorrhoidalis*), Criquet vert échine (*Chorthippus dorsatus*), Decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*), Coléoptère *Ipidea binotata*, Coléoptère *Dissoleucas niveirostris*, Fausse-casside des champignons (*Thymalus limbatus*), Hespérie du Brome (*Carterocephalus palaemon*)
- Flore : Gentiane jaune (*Gentiana lutea*)

La version modifiée du FSD est visualisable ici :

<https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR7401104.pdf>

• **DOCOB – Fiches habitats et espèces d'intérêt communautaire :**

La DREAL pilote actuellement un groupe de réflexion sur l'uniformisation des DOCOB de tous les sites N2000 de la Région (mise à jour et révision – même plan, même charte graphique, etc.). C'est pourquoi, il a été jugé judicieux de ne pas encore mettre à jour le DOCOB du site de la « Tourbière de Négarioux-Malsagne ».

↳ Dès que le travail d'uniformisation régionale des DOCOB sera abouti, il sera opportun de se lancer dans la mise à jour de celui de ce site N2000.

En attendant, un travail de rédaction de fiches standardisées et pédagogiques d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire a été réalisé. Elles ont vocation à être utilisées comme supports pédagogiques (p. ex. sur le site internet, lors d'animations grand public, dans le bulletin de liaison, etc.), mais surtout, pourront être intégrées au DOCOB lors de sa future mise à jour. Ci-après un exemple de fiche habitat et espèce.



Figure 4 : Exemple d'une fiche habitat d'intérêt communautaire sur les "tourbières hautes actives"

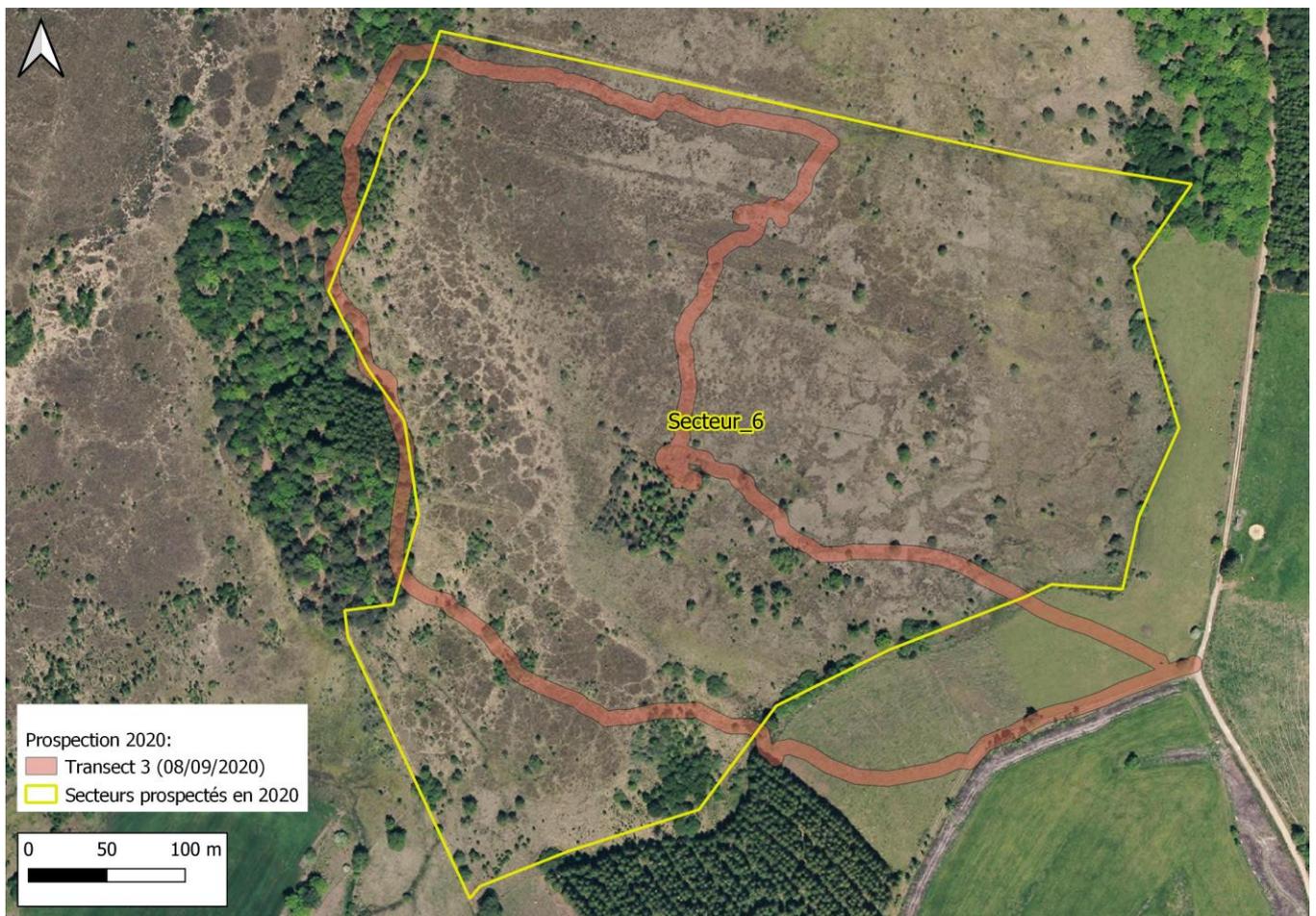


Figure 7 : Tracés des transects réalisés le 08/09/2020 dans le cadre de la prospection sur la Bruchie des Vosges

IV. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

Nombre de jours prévus : 4

Nombre de jours consacrés : 10,34

A. Mise à jour des outils de communication

1. Site internet dédié

Le site internet de la « Tourbière de Négarioux-Malsagne » est opérationnel depuis mai 2017. Une mise à jour de ce site a été réalisée par l'animatrice durant l'automne 2020 (p. ex. : bilan + photos animation estivale, rapport d'activité de l'animation 2019-2020, etc.).

↳ Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les lettres de liaison de ce site Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).

Sur la période allant du 1^{er} juillet au 28 février, 188 visites ont été recensées sur le site internet.

2. Lettre de liaison

Un 9^{ème} numéro de la lettre de liaison du site est prévu pour mai-juin 2021. Une partie de sa rédaction a eu lieu lors de la présente période d'animation.

Celui-ci proposera de faire un zoom sur :

- le site (informations générales, édito, site internet, etc.) ;
- l'animation grand public 2021,
- le principe de « continuité écologique »,
- un zoom sur les espèces du site sensibles à la fragmentation des habitats.

↳ Une fois imprimé, un exemplaire sera distribué par voie postale à chaque foyer de la commune de Peyrelevalde. Des exemplaires seront également déposés à la Maissonnette du Parc en prévision du démarrage de la saison touristique.

Dans le courant de l'été, ce bulletin de liaison sera diffusé lors des différentes animations en lien avec Natura 2000, que ce soit sur ce site et/ou sur d'autres.

Concernant le numéro 8, des exemplaires ont été régulièrement distribués lors des diverses animations grand public/chantier qui ont eu lieu sur des sites N2000 durant l'été 2020. Ils continueront également, un temps, à être proposés à la maisonnette du Parc ou lors de prochaines animations.

3. Article dans le magazine « Image & Nature »

Au début de l'été 2020, une journaliste a rencontré et interviewé l'animatrice du site.

À l'issue de cette rencontre, un article de 6 pages est paru dans le bimestriel n°112 du magazine « Image & Nature » sous l'intitulé « Itinéraire Nature » (p.52 à 57). Il est paru courant de l'été, le 15 août.

Ce dernier présente de façon relativement générale le Parc Naturel Régional de Millevaches et sa biodiversité.

Des focus y ont également été fait sur certains sites remarquables, dont les sites Natura 2000 du Plateau de Millevaches, avec un petit encart sur celui de la « tourbière de Négarioux-Malsagne » en p. 56 du magazine.

Vous trouverez cet article en Annexe II p.21.

4. Création d'un diaporama de présentation de Natura 2000 et du site de la « tourbière de Négarioux-Malsagne »

Afin de pouvoir expliquer facilement au tout public lors de manifestations (réunions, animations, etc.) ce qu'est le réseau Natura 2000 et en quoi consiste l'animation d'un site, l'animatrice a conçu un diaporama de présentation lors de cette période d'animation.

Vous le trouverez en Annexe III p. 24.

Celui-ci a d'ailleurs été utilisé lors de l'intervention auprès des étudiants du lycée agricole de Neuvic qui a eu lieu le 28/09/2020 (cf. § IV.B.2 p.10).

B. Organisation, participation à des sorties / manifestations

1. Animation grand public

Depuis plusieurs années, le PNR de Millevaches réalise un partenariat avec le lycée agricole de Neuvic (19).

Cette année, ce sont cinq étudiants de 2^{ème} année en BTS « Gestion et Protection de la Nature » qui ont mené à bien un projet tutoré spécifique à ce site Natura 2000 (Enzo CESCUTTI, Garance DAVID, Alice FOUACHE, Ugo GIACOSA et Solène VOLONDAT).

À la demande de l'animatrice, leur objectif était de concevoir et proposer au Parc un programme d'animations afin de faire découvrir, au plus grand nombre et de façon ludique, ce site Natura 2000, ses spécificités (habitats et espèces d'intérêt communautaire) et, de façon plus générale, de communiquer sur le programme européen Natura 2000 (historique, ZSC, ZPS, HIC, EIC, etc.).

Après plusieurs mois de travail concerté, les étudiants de BTS ont établi un rapport d'études présentant 4 animations : 2 à destination d'un public familial et 2 autres à destination d'un plus jeune public (de 6 à 12 ans).

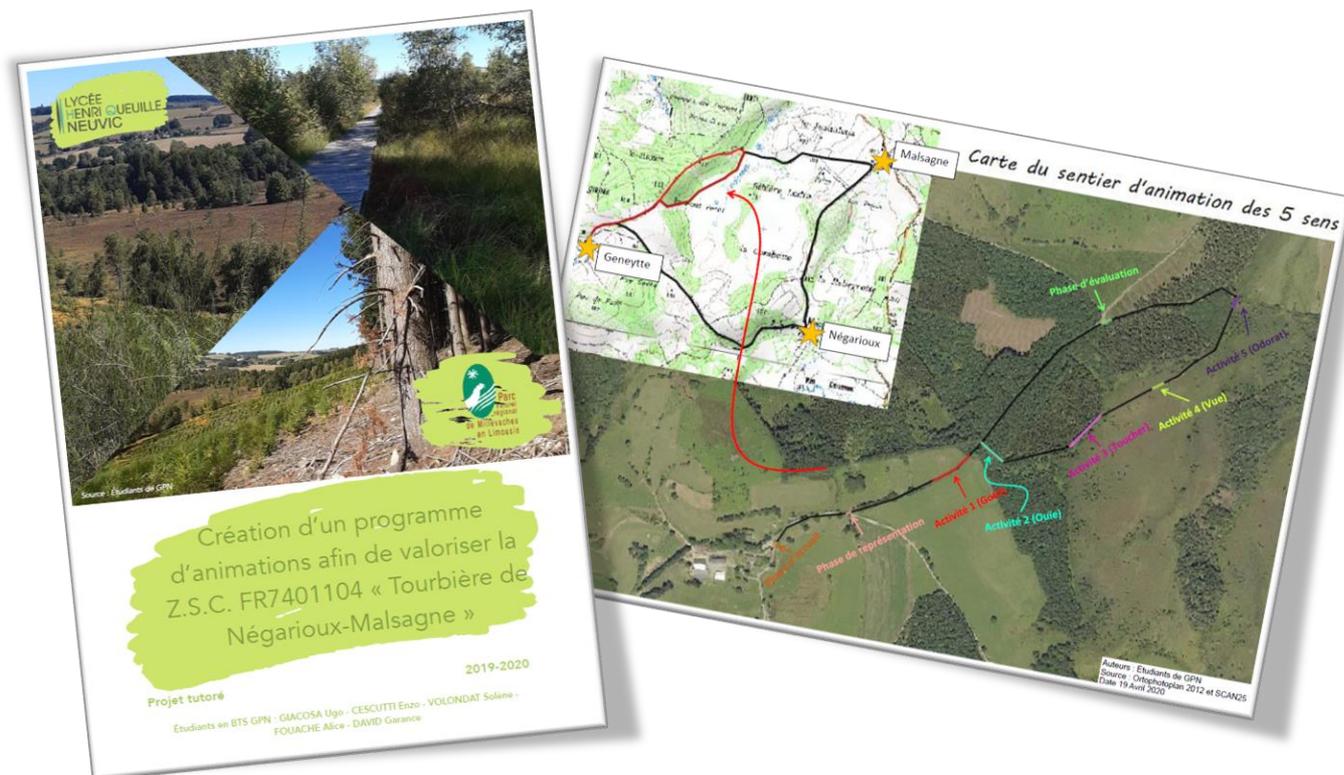


Figure 8 : Rapport des étudiants du BTS "Gestion et Protection de la Nature"

La version complète de ce document a été mise en consultation libre sur le site internet de ce site Natura 2000. En voici le lien direct : <http://negarioux-malsagne.n2000.fr/l-animation-du-site/la-sensibilisation-du-public>

↳ Afin de valoriser leur travail, l'une de ces 4 animations a été mise en application en 2020. Ainsi, l'animation « Rallye 5 sens » (réintitulée « Découverte sensorielle de la tourbière de Négarioux-Malsagne ») a été proposée au public le 22 juillet 2020.

Seize personnes ont assisté à cette sortie (dont 4 adolescents) et, malgré une petite averse, la sortie s'est très bien passée.

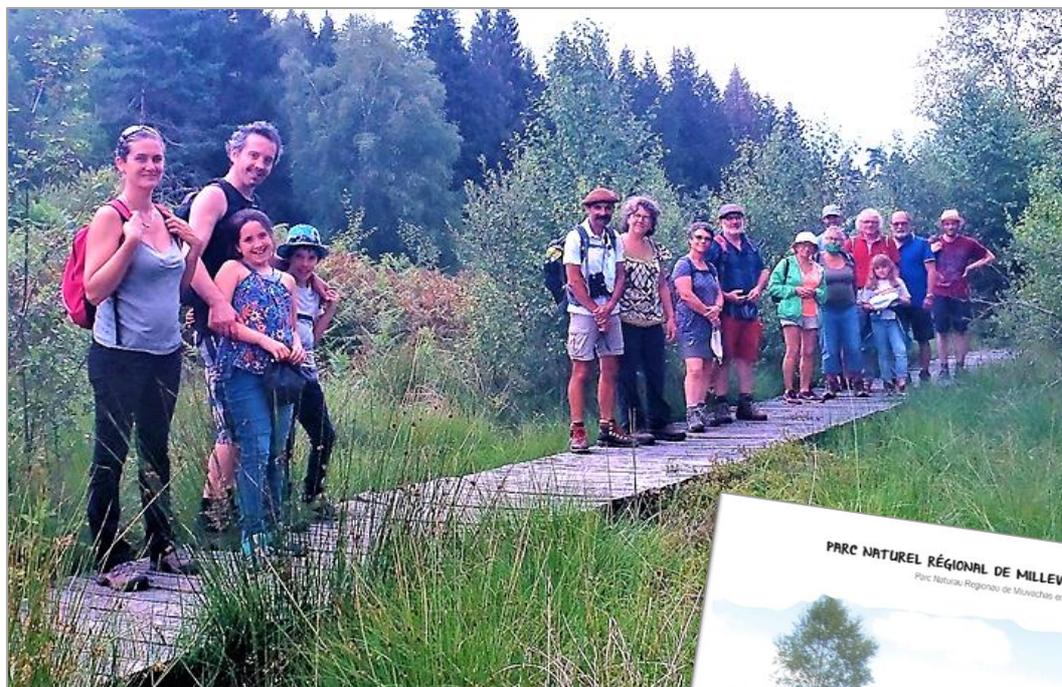


Figure 9 : Affiche et photos de l'animation proposée sur le site le 22 juillet 2020



2. Animation auprès d'étudiants

À la rentrée scolaire 2020, les professeurs d'étudiants de 1^{ère} année de BTS « Gestion et Protection de la Nature » du Lycée agricole de Neuvic ont contacté l'animatrice. Ils souhaitent leur faire découvrir ce site Natura 2000 et leur faire comprendre en quoi consistait l'animation d'un site.

Une intervention a donc été programmée et a eu lieu sur site dans l'après-midi du 28/09/2020. Un diaporama créé par l'animatrice (cf. Annexe III, p.24) a servi de support à cette intervention.

V. SOUTIEN À L'ARTICULATION DE NATURA 2000

Nombre de jours prévus : 2

Nombre de jours consacrés : 1,28

A. Veille à la cohérence des programmes d'actions sur le site, conseils en amont

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc a veillé à la bonne intégration des enjeux biodiversité dans la stratégie du territoire. En particulier lors de l'élaboration de l'évaluation environnementale, mais aussi dans la Charte forestière, dans la Charte Paysagère, dans les documents d'urbanisme, ...

De la même façon, l'animatrice du site assiste aux différentes réunions ayant trait à ces questions de stratégies et de programmes d'actions (p.ex. développement des énergies renouvelables sur le territoire, élaboration de la « Stratégie Régionale sur la Biodiversité », etc.). Elle s'assure qu'ils sont en cohérence avec les enjeux Natura 2000 en général, et plus particulièrement avec ceux du site de la « Tourbière de Négarioux-Malsagne ».

B. Assistance au dispositif d'évaluation des incidences

Lors de cette période d'animation 2020-2021, l'animatrice du site a été sollicité par un habitant du hameau de Négarioux pour l'accompagner et lui émettre des conseils dans le cadre de son permis de construire d'un petit hangar à bois.

Après assistance de l'animatrice et engagement par le propriétaire de mise en application de ses recommandations, son permis a été accordé par les services instructeurs de l'État.

VI. GESTION ADMINISTRATIVE - ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

Nombre de jours prévus : 5

Nombre de jours consacrés : 1,47

A. Assistance aux réunions avec les services de l'État

• Comité de pilotage (COPIL) :

En raison du contexte sanitaire, aucun COPIL en présentiel n'a été réalisé sur cette période d'animation. Seul un COPIL restreint dématérialisé a été organisé par la DDT de la Corrèze. Celui-ci a permis d'établir que désormais : la Présidence du site serait assurée par Mme Catherine Homebeck ; et que le Parc Naturel Régional serait responsable du portage du site pour les 3 prochaines années.

• Réseau Natura 2000 :

En raison du contexte sanitaire, aucun séminaire Natura 2000 Nouvelle-Aquitaine n'a été organisé par la DREAL lors de cette période d'animation.

B. Bilan annuel d'activités

Le présent document a été établi par l'animatrice. Il présente le bilan technique de l'animation du site sur la période allant du 1^{er} juillet au 28 février 2020.

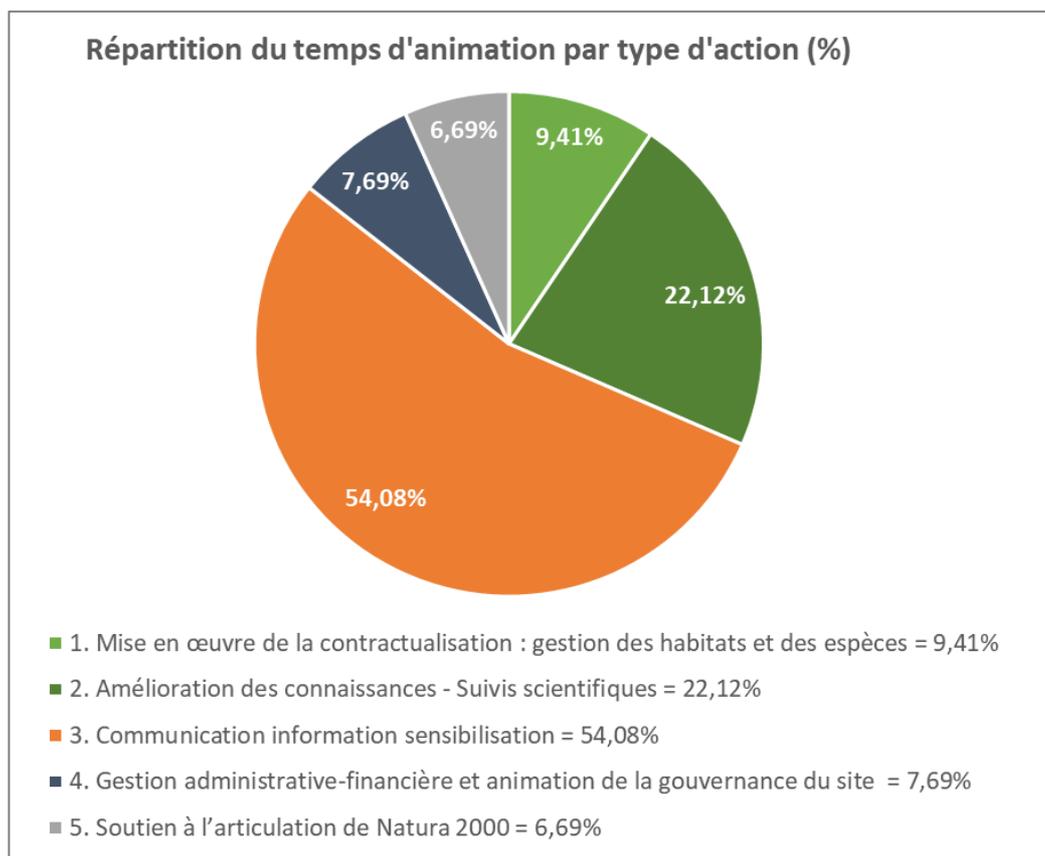
Tout au long de cette période d'animation, un temps a été consacré au suivi du temps de travail permettant d'évaluer l'avancement de l'animation.

VII. SYNTHÈSE

Ci-après, le bilan du temps consacré aux actions d'animation de ce site.

18 jours d'animation avaient été initialement prévus. Ce sont finalement 19,12 jours qui auront été réalisés sur cette période.

	Nb de jours prévus	Nb de jours réalisés total
1. Mise en œuvre de la contractualisation : gestion habitats et espèces	2,50	1,80
Recherche de contractants potentiels (contrats non agricoles et non forestiers/contrats forestiers/MAEC)	1	1,8
Montage de contrats	0,5	0
Suivi des contrats de travaux	0,5	0
Animation de la charte	0,5	0
Animation foncière	0	0
2. Amélioration des connaissances - Suivis scientifiques	4,50	4,23
Mise à jour du DOCOB et des FSD en fonction des nouveaux inventaires et nouvelles cartographies, adaptation des cahiers des charges et adaptation suivant dispositifs réglementaires nouveaux	2,5	0,67
Inventaires ou expérimentations de mesures de gestion	2	3,56
3. Communication information sensibilisation	4,00	10,34
Mise à jour des outils de communication : plaquettes-site internet dédié au site-articles	2,5	5,52
Sorties « nature » de sensibilisation (scolaires, élus, grand public)	1,5	4,82
4. Gestion administrative et financière - Gouvernance du site	5,00	1,47
Assistance aux réunions des services de l'État	1,5	0,29
Mise à jour de l'outil SIN2 : système d'information N2000	1	0,06
Bilan annuel d'activités et prévisionnel sur année n+1	2,5	1,12
5. Soutien à l'articulation de Natura 2000	2,00	1,28
Assistance au dispositif " Évaluation des Incidences ", conseil en amont auprès des porteurs de projets et appui technique auprès des services de l'État	1	0,51
Veille à la cohérence des programmes d'actions sur le site	1	0,77
Total de jours sur la période allant du 01/07 2020 au 28/02/ 2021	18 jours	19,12 jours



VIII. ANNEXES

A. Annexe 1 : Courrier envoyé aux propriétaires de la parcelle boisée ZO 009

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Dossier suivi par Solène NOZAY
Chargée de mission Biodiversité –
Animatrice Natura 2000
Tél. : 06 31 74 84 59 / 05 55 96 97 17
s.nozay@pnr-millevaches.fr
Réf : 2021_0029

Millevaches, le 20/01/2021

Madame,

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Tourbière de Négarioux-Malsagne » à Peyrelevade (19), le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin conduit des actions de préservation d'habitats naturels (landes, tourbières, hêtraies...) et d'espèces remarquables (mammifères, poissons, insectes...).

À ce titre, le Parc travaille avec les propriétaires de parcelles situées dans le site Natura 2000 souhaitant agir en faveur de la biodiversité. L'engagement des propriétaires peut être différent selon leur intérêt. Plusieurs outils Natura 2000 sont alors à leur disposition :

- 1) **La charte Natura 2000** : le propriétaire s'engage pour une ou plusieurs de ses parcelles à avoir des bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. La signature de la charte ouvre droit à l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- 2) **Les contrats Natura 2000** : le propriétaire s'engage dans la restauration et/ou la conservation d'habitats naturels (actions 100 % financées par le programme Natura 2000). De plus, ce contrat ouvre également droit à l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- 3) **Les mesures agro-environnementales et climatiques** : réservé aux agriculteurs, cet outil encourage les pratiques respectueuses de l'environnement, moyennant une contrepartie financière à la surface.

Ci-joint, une note rédigée par notre chargée de mission et animatrice Natura 2000 concernant le boisement que vous avez en copropriété avec [redacted] au lieu-dit Saint-Fourchat sur la commune de PEYRELEVADE (19), parcelle cadastrale n° « ZO 009 ».

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à la contacter aux coordonnées suivantes :

Solène NOZAY, Maison du Parc, 7 route d'Aubusson, 19290 Millevaches
s.nozay@pnr-millevaches.fr ; 06.31.74.84.59 / 05.55.96.97.17

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez porter au présent courrier, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Philippe BRUGÈRE

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

NOTE TECHNIQUE

13/01/2021 – Solène NOZAY

• Généralités :

Le site Natura 2000 de la « Tourbière de Négarioux-Malsagne » a été désigné Zone de Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitats faune flore » le 26/12/2008.

Depuis plusieurs années, le PNR de Millevaches en Limousin assure l'animation territoriale de ce site qui recouvre environ 201 ha.

Plus de renseignements sur le site internet : <http://negarioux-malsagne.n2000.fr/>

Tout propriétaire ou gestionnaire de terrains sur un site Natura 2000 peut bénéficier de « contrats » dès lors qu'il réalise une action qui s'inscrit dans une logique d'entretien, de restauration ou de préservation d'un habitat naturel, d'un habitat d'espèces, ou d'une espèce d'intérêt communautaire.

Pourquoi d'intérêt communautaire ? Car ces milieux et ces espèces sont rares à l'échelle de l'Europe, et que nous avons la responsabilité conjointe de les préserver.

Ces contrats peuvent concernés :

- des milieux agricoles (mesures agro-environnementales)
- des milieux forestiers (contrat « forestier »)
- tout autre milieu : cours d'eau, zones abandonnées ou non exploitées... (contrat « non-agricole non-forestier »)

Exemples de contrat « forestier » :

- Maintien d'arbres sénescents,
- Création ou rétablissement de mares forestières
- Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- Irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- Etc.

Exemples de contrat « non-agricole non-forestier » :

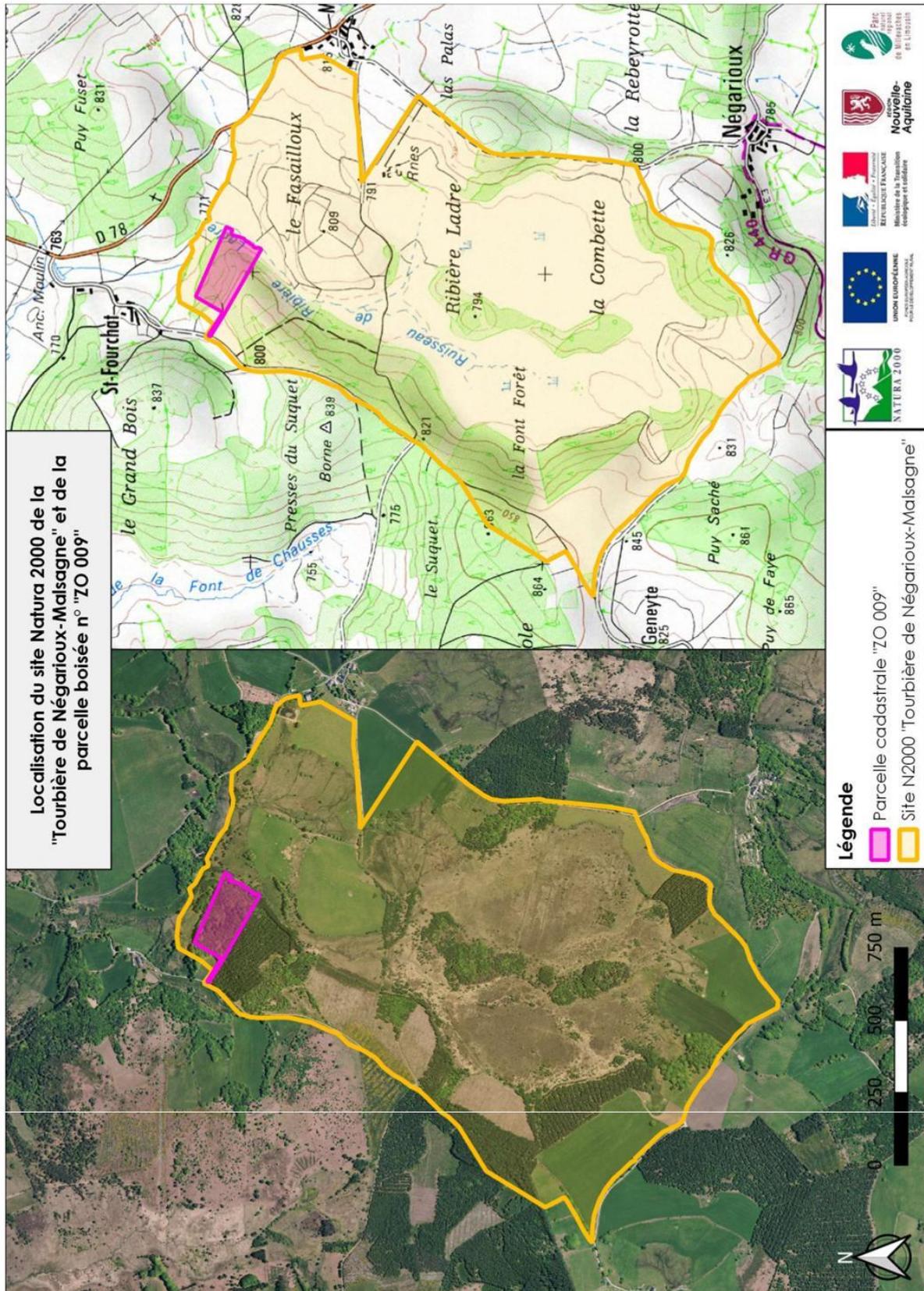
- Restauration de landes, tourbières...
- Entretien par pâturage de landes, tourbières...
- Réouverture de milieu (bûcheronnage, gyrobroyage, etc.)
- Pose de clôtures dans l'optique d'un entretien pastoral ultérieur
- Plan de gestion pastoral
- Mise en défens de cours d'eau (clôtures, passerelles, etc.)
- Etc.

Les deux types de contrats cités ci-avant sont :

- Financés à 100% (État - Europe),
- Éligibles hors Surface Agricole Utile,
- Visent à l'entretien / la restauration des habitats, habitats d'espèces et espèces d'intérêt communautaire décrits dans le DOCOB du site,
- L'argent doit être avancé par toute personne, collectivité, entreprise ou structure, puis il est remboursé sous 1 an maximum.



• Localisation du site et de la parcelle présentant un intérêt naturaliste



- **Enjeux naturalistes et proposition d'actions financées**

Intérêt naturaliste du site Natura 2000 de la « tourbière de Négarioux-Malsagne »

L'intérêt du site porte essentiellement en ces habitats dont certains sont d'intérêt communautaire : tourbières et landes, mais aussi quelques hêtraies acidophiles à houx.

À savoir que ces milieux abritent généralement des espèces animales et/ou végétales bien spécifiques, qui là aussi, peuvent être d'intérêt communautaire (notamment oiseaux, mammifères, insectes, etc.).

Localisation de la parcelle forestière :

La parcelle en question se trouve à Saint-Fourchat (19290, Peyrelevade) et porte le numéro cadastral : ZO 009.

Cette parcelle a une surface totale d'environ 3,35 ha dont la quasi-totalité est boisée.

Peuplement forestier en place :

Le peuplement est composé d'un mélange de hêtres et de chênes, accompagnés çà et là de bouleaux, avec un sous-étage de houx.

Les arbres présents sont de francs pieds, avec un port dressé plus ou moins rectiligne, et des volumes de bois hétérogènes en fonction de l'emplacement des arbres dans la propriété.



Selon les photos aériennes en notre possession, une partie du boisement a, à minima, plus de 70 ans. Une coupe semble avoir été effectuée sur une autre partie dans les années 60-70 (cf. aperçus sur photos aériennes ci-après).

- Photographies aériennes du secteur (BD Ortho IGN)



Intérêts naturalistes de la parcelle boisée :

Ce boisement correspond pour partie à un habitat d'intérêt communautaire intitulé : « Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Houx et parfois à If (*Quercion robori-petraeae* ou *Illici-Fagenion*) ».

Dans un secteur où les parcelles ouvertes (parcelles agricoles, landes, etc.) et les plantations de résineux prédominent, ce boisement résiduel de feuillus offre une diversité d'habitats supplémentaires pour de nombreuses espèces.

Effectivement, certains arbres, de par leur âge, leur diamètre, leur essence, leurs cavités, les signes de sénescence qu'ils présentent (cf. figure 4), sont intéressants d'un point de vue naturaliste pour des espèces animales telles que notamment certains oiseaux, mammifères et insectes xylophages.

Proposition d'actions aux propriétaires :

Étant donné l'intérêt naturaliste qu'il représente, une gestion forestière durable dudit boisement permettrait d'en maintenir la valeur biologique sur le long terme.

En ce sens, le scénario suivant est proposé aux propriétaires de cette parcelle :

→ Signature d'un **contrat Natura 2000 « forestier » F12i – « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents »** (cf. cahier des charges joint au courrier).

Il est possible de faire souscrire ce contrat sur environ 3,20 ha de la parcelle, soit la totalité de la surface de la parcelle à laquelle a été retirée celle du chemin d'accès. (cf. carte du projet, ci-après)

Pour une telle surface, ce contrat octroierait aux propriétaires un **dédommagement financier à hauteur de 12 800 € en contrepartie de la non-exploitation dudit boisement pendant une période de 30 ans fixe**. Durant ce laps de temps, aucune intervention sylvicole n'est alors autorisée par les ayants-droit.

De plus, pendant les **5 années** suivant la signature du contrat, les propriétaires bénéficient de l'**exonération de la Taxe Foncière sur le Non Bâti pour lesdites parcelles**.

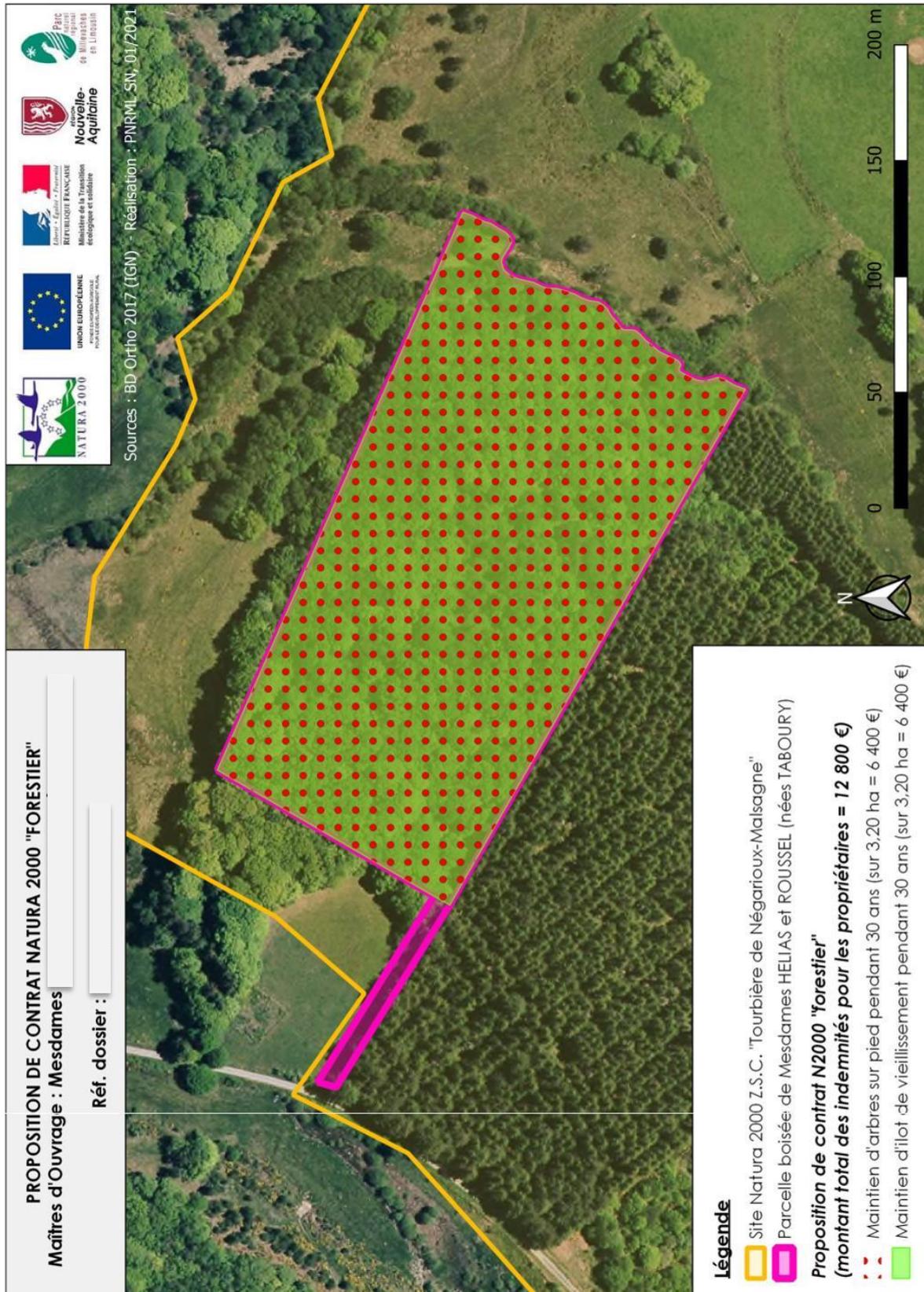
Renseignements :

Pour plus de renseignements, les propriétaires sont invitées à contacter l'animatrice du site Natura 2000, Solène NOZAY, au : 06-31-74-84-59 ou encore par mail à l'adresse suivante : s.nozay@pnr-millevaches.fr



Arbre du boisement présentant des signes de sénescence (polypore, écorce décollée, etc.)

• Carte de localisation du possible contrat Natura 2000 « forestier »



itinéraire

PAR MARIE-EMILIE COLLE



Un parc naturel régional est un classement attribué à un territoire à dominante

rurale reconnu pour ses patrimoines naturel, culturel, bâti et paysager de grande qualité mais dont l'équilibre est fragile. Celui de Millevaches en Limousin l'est, en particulier, par la forte présence de zones humides (tourbières, lacs, étangs, rivières...) mais aussi de sommets, de vallées et de gorges, de landes à bruyères, de sites granitiques et de forêts de feuillus. Ce territoire « sauvage » se parcourt tout au long de routes... sinueuses mais dans des paysages somptueux.

Page de droite:
Vue sur le lac de Vaux, en bordure ouest du plateau de Millevaches (en haut). Vous avez dit Millevaches ou mille vaches ? (en bas).

52 Image & Nature

Parc naturel régional Limousin - Nouvelle Aquitaine

Plateaux, monts, vallées de Millevaches

1 - Un parc aux multiples facettes

Notre arrivée sur le vaste territoire du PNR de Millevaches en Limousin se fait par le grand lac de Vassivière, encaissé entre monts et forêts majoritairement plantées de résineux. Mais l'on s'aperçoit bien vite que ce n'est qu'une des nombreuses facettes paysagères qui le composent. En effet, derrière ce paysage bosselé, parsemé de puys et de collines recouvertes de massifs feuillus de chênes et de hêtres, de part et d'autre de vallées parfois encaissées, se découvrent des plateaux ondulés de tourbières et de landes à bruyères. Eau et la roche ont créé ce modelé en alvéole caractéristique, que l'on découvre au cœur du Parc et autour de la commune de Millevaches. Il faut surtout un cœur bien accroché, ou être conducteur, pour circuler sur ce réseau routier secondaire... particulièrement sinueux. L'eau est omniprésente le long de notre parcours sous forme de lacs, d'étangs et de rivières – comme la Vienne que nous longeons, si étroite ici comparée à chez nous, dans... la Vienne, où se trouve la rédaction d'Image & Nature, et l'on traverse de nombreux villages, renfermant un patrimoine bâti authentique et très souvent joliment restauré, disséminés dans une



© PNR de Millevaches en Limousin





© PNR Millevaches en Limousin



La digitale pourpre est moniprésente dans le paysage.

© Marie-Emilie Collie



© G. Rodier

campagne verdoyante. Que de milieux naturels et d'habitats diversifiés ! Prenant appui sur un massif granitique, le territoire, classé PNR en 2004, est partagé entre milieux agricoles (environ 40 %) et milieux forestiers (environ 55 %).

Une biodiversité remarquable

Ils abritent en effet une biodiversité pour laquelle le territoire porte une responsabilité particulière : la loutre d'Europe (2), la moule perlière, le chabot et la lamproie de Planer (des poissons), l'azuré des mouillères, le pique-prune, le circaète Jean-le-Blanc, la pie-grièche grise... Cette richesse vaut au Parc l'existence de sept sites Natura 2000, dont cinq Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et deux Zones de Protection Spéciale (ZPS) « oiseaux », qui couvrent environ 22,5 % de sa superficie. Par ailleurs, la qualité des eaux du territoire s'est traduite par l'attribution à deux rivières, la Gioune (1) et le Pic (en Creuse), du label « Site - Rivières Sauvages », réseau national qui comprend « à peine » 21 rivières en France actuellement. Enfin, plus de la moitié du territoire du Parc fait partie de la « zone tampon » de la Réserve de Biosphère (Unesco) du bassin de la Dordogne où l'objectif de maintien de la biodiversité est prioritaire. Face à l'immensité et la diversité du territoire, nous avons ciblé et visité dans cet itinéraire, avec Solène Nozay, chargée de mission Biodiversité Natura 2000 du PNR quelques sites, classés ou non, intéressants à tous les points de vue et notamment photographiques. ■

Les sites Natura 2000

■ Chaque ZSC dispose de son propre site Web très documenté qui vous permettra de la découvrir avant de vous y rendre (avec la localisation, un film de présentation, les habitats et espèces, les enjeux, la gouvernance, des photos et cartes...). Certains sont dotés de sentiers d'interprétation ou de rando. Par exemple, les « **Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel-Air** » sont incontournables (loutre d'Europe, cordulie à corps fin, agrion de Mercure, damier de la succise, campagnol amphibie, vipère péliade – très présente, arnica des montagnes, andromède à feuilles de podium ou encore la drosera à feuilles rondes...).
 - <http://gioune.n2000.fr>
 - <http://bonnefond-peretbelair.n2000.fr/>
 - <http://negarioux-malsagne.n2000.fr/>
 - <http://monedieres.n2000.fr/>
 - <http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/>



De la route des Hêtres, ancien tracé de la route de Limoges à Bort-les-Orgues (la D 679), vous découvrirez un remarquable point de vue sur la vallée des Farges. Le hêtre, le fau en langue d'oc (prononcer lou faou), a donné son nom à de nombreux hameaux et lieux-dits. Avec le châtaignier, c'est l'un des arbres emblématiques du Limousin.

© M. Mazurier

2 - Des sites remarquables

Étang des Oussines (Saint-Merd-les-Oussines)

Classé Réserve Naturelle Régionale, l'étang des Oussines abrite une retenue d'eau d'une superficie de 18 hectares. Vous serez séduit par l'importante quantité de nénuphars qui recouvrent la surface de l'eau (3) ! De nombreuses espèces animales et végétales y sont recensées, parmi lesquelles on retrouve la loutre d'Europe, dont nous avons observé des épreintes sur un rocher ou le faucon hobereau, ainsi que des droseras. Certaines sont très rares, telles que la chouette de Tengmalm, dont on estime le nombre en Limousin entre trois et dix couples. Ce trésor naturel préservé se loge au milieu des alvéoles couvertes de landes et de bois typiques du plateau de Millevaches, offrant de splendides paysages.

La tourbière de Longeyroux (St-Merd-les-Oussines)

Non loin, un arrêt s'impose à la magnifique tourbière de Longeyroux (250 ha), qui forme la plus vaste étendue de tourbe du Limousin. Les très nombreux ruisseaux qui parcourent la tourbière forment la rivière Vézère qui finira son parcours dans la Dordogne. Deux sentiers ont été aménagés (sur un platelage sur 1 km pour le sentier des Linaigrettes (4) ou sur 9 km) pour traverser la tourbière et découvrir ce milieu si particulier. Les photographes seront ravis de la proximité avec les droseras ! Côté oiseaux, le vanneau huppé, le pipit farlouse et l'engouvent, notamment, y nichent.



3

© Marie-Emilie Collie



4

© Marie-Emilie Collie



© Marie-Emilie Colle



© R. Pett



© Marie-Emilie Colle

La Haute-Vallée de la Vienne

La présence de la moule perlière – dont il reste de belles populations, mais en difficulté – du chabot et de la lamproie de Planer, de l'écrevisse à pattes blanches, de libellules (cordulie à corps fin), des rhinolophes ou encore du scarabée pique-prune sont notamment à l'origine du classement du linéaire de la rivière de sa source jusqu'aux portes de Limoges quasiment. Pour en découvrir une partie, parcourez le sentier des Sources de la Vienne (1), croisement D36 et D21 (Peyrelevalde), une petite marche de 4 km très intéressante et agréable. Rendez-vous également à la retenue et au lac-tourbière de Servières (linaigrette à feuilles engrainées, agrion hasté, grand carex, trèfle d'eau...).

Tourbière de Négarioux-Malsagne (Peyrelevalde)

Site assez exemplaire du territoire, cette tourbière bien préservée occupe le fond d'une alvéole typique du plateau de Millevaches et couvre 201 ha. On peut y observer beaucoup de droseras (3), mais aussi l'arnica des montagnes, la vipère péliade (2), le lézard vivipare. C'est aussi le domaine de la loutre et de nombreuses chauves-souris (barbastelle, grand murin). La fréquentation du site par la pie-grièche écorcheur, l'alouette lulu, la pie-grièche grise ou encore le circaète Jean-le-Blanc est avérée. Un chemin de découverte de 6,2 km permet d'en faire le tour (soyez vigilants au départ, les indications sont assez confuses). ■

La ZPS « Plateau de Millevaches »

■ La ZPS « Plateau de Millevaches » (65 974 ha) est un très grand site Natura 2000 qui a été désigné en raison de la présence singulière de 12 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sur ce même territoire. Au sud, la forêt de résineux de moyenne montagne est le territoire de la chouette de Tengmalm, à l'est, ce secteur plus montagnard et moins forestier est le territoire des busards Saint-Martin et des milans noirs. L'ouest est le domaine des lacs, avec Vassivière, sur lequel les grues cendrées font des haltes lors des migrations. Le nord, plus bocager, est propice à la présence de la pie-grièche écorcheur et de l'alouette lulu. Enfin, le cœur du site – où la population humaine est en faible densité, est une sorte de mélange de tous ces paysages, favorisant une grande diversité d'espèces comme le circaète Jean-le-Blanc qui apprécie les forêts tranquilles. + d'infos : www.pnr-millevaches.fr/Z-P-S-Plateau-de-Millevaches

Carnet de voyage en Millevaches

■ Le Parc a édité en 2012 un guide qui recense une cinquantaine de sites et sentiers d'interprétation : *Voyage(s) en Millevaches*. Cet ouvrage est un outil pratique, mais aussi un document enrichi de dessins, dans le style carnet de voyage. Une cinquantaine de découvertes y sont proposées. **Vendu au prix de 7 €.**



Rando Millevaches sur mobile

■ À la fois sur Internet et application mobile (stores Android et Apple), Rando Millevaches est un outil gratuit, précieux et précis pour découvrir le territoire du Parc. Plus de 250 circuits (pédestres, VTT, équestres, en français et en anglais) sont proposés et s'adaptent à tous les profils. Il est évidemment possible d'affiner sa sélection avec des critères selon la nature de ce que vous souhaitez découvrir, comme la faune et la flore par exemple. Ainsi, la tourbière de Longeyroux que nous vous avons présentée est, par exemple, répertoriée sur le site. On y trouve également un agenda des manifestations touristiques et prochainement, il sera enrichi en répertoriant l'itinérance et les hébergeurs. + d'infos : <https://rando-millevaches.fr>

Zoom sur Appaat Millevaches

■ Depuis plusieurs années, le Parc mène une politique pour faire de la Montagne limousine une destination reconnue pour la randonnée, notamment en itinérance. L'Appaat Millevaches (Association pour la promotion des pratiques alternatives d'accueil touristique au pays de Millevaches) propose une offre variée de séjours tout compris, en groupe ou en autonomie, notamment ceux du Bureau des accompagnateurs de la Montagne limousine. Nous avons, par exemple, testé celui sur 3 jours avec un âne. Une offre de stages photo est en cours d'élaboration avec le photographe animalier creusois, spécialiste de la loutre, Stéphane Raimond. + d'infos : www.appaat-millevaches.com/

L'Observatoire photographique participatif du paysage (OPP)

■ L'OPP est constitué d'une série de photographies représentatives du paysage d'un secteur donné. En 2019, à l'occasion de l'étude du Plan Paysage de la Vallée de la Diège, le PNR a expérimenté la création d'un OPP sur le territoire de la Vallée de la Diège et c'est le photographe de paysage Claude Belime qui l'a réalisé après un temps d'immersion sur le terrain. Depuis vous pouvez, vous aussi, l'enrichir en reprenant les photos depuis l'un des 31 points de vue afin de constater d'éventuelles évolutions du paysage. + d'infos : www.pnr-millevaches.fr/OPP

Visite du Parc naturel régional mode d'emploi...



Massif des Montedères (un incontournable) © PNR Millevaches

Classé le 18 mai 2004, le PNR de Millevaches en Limousin est composé de 124 communes, dont 4 villes-portes (Eymoutiers, Treignac, Meymac et Felletin). Avec une superficie de 335 067 hectares, il abrite une population d'à peine 38 950 habitants. La loutre d'Europe est le symbole du Parc car elle est présente sur l'ensemble du réseau hydrographique. La Maison du Parc est située à Millevaches, elle accueille dans un corps de ferme joliment restauré l'ensemble de l'équipe technique ainsi que le public. Outil de découverte du territoire, elle est ouverte de mai à octobre (espace scénographique, programme des animations, départ de sentier de rando...). Contact : Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, Maison du Parc, 7 route d'Aubusson, 19290 Millevaches - Tél. : 05 55 96 97 00 - Site Web : www.pnr-millevaches.fr

Photographes et naturalistes

Le Parc n'a pas de pouvoir réglementaire, les règles sont les mêmes qu'ailleurs. Par exemple, la chasse et la pêche sont autorisées. Mais comme partout en France, certaines espèces sont protégées et certains sites font l'objet d'une réglementation particulière. Les chiens sont autorisés, il convient de les tenir en laisse et de rester sur les chemins par sécurité et pour ne pas déranger la faune ou abîmer la végétation. Pour favoriser l'itinérance, le Parc a lancé, avec les autres PNR du Massif central, un projet de création d'aires de bivouac avec des paysagistes. La première a été installée en 2019 près de la Maison du Parc, à Millevaches. Elle est ouverte entre juin et septembre. Sont à disposition : des emplacements pour camper sur des terrasses en bois, un foyer écologique pour faire du feu et des services annexes (location de matériel, toilettes sèches, bois, accès à l'eau potable mais pas de douche). La réservation (5 €/nuit/tente) se fait en ligne.

Renseignements pratiques

→ Comment s'y rendre ?

Le vaste territoire du Parc est situé dans un triangle entre Guéret, Limoges et Tulle, préfectures des trois départements qui le composent, à l'est de la région Nouvelle-Aquitaine.

→ Quand photographier ?

Toutes les saisons sont intéressantes pour la photo ! On peut y observer des oiseaux, autant que des amphibiens, des reptiles, des insectes, et des plantes. Les mammifères se font plus discrets, dont l'emblématique loutre.

→ Quel matériel emporter ?

Pensez à votre matériel d'observation. Côté photo, prenez des longues focales pour l'avifaune et un objectif macro. Un grand-angle pour les paysages.

→ Quelles cartes consulter ?

• Carte IGN 1/100 000^e « Découverte des parcs de France » n° 83307.

C. Annexe III : Diaporama de présentation sur Natura 2000 et l'animation de sites

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Animation de sites
Natura 2000










Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Natura 2000

Qu'est-ce que c'est ?












Une autre vie s'invente ici

► Réseau de sites naturels d'importance communautaire qui a pour objectif de « mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité ».

Correspond à la mise en application des Directives :

Oiseaux



Zone de Protection Spéciale

Habitats Faune Flore



Zone Spéciale de Conservation

Crédits photos : O. VILLA, M. CONSTANS-PNRML, R.DOHOEGNE-GMHL

Réseau Natura 2000

► En Europe

RÉSEAU NATURA 2000 EN EUROPE

6%

de la surface marine des eaux européennes

18,15%

de la surface terrestre du territoire de l'Union européenne

Directive Habitats faune flore

231 types d'habitats naturels ^(I)

1 563 espèces animales ^(II)

966 espèces végétales ^(II)

(I) dont 536 identifiées à l'annexe II de la directive
(II) dont 658 identifiées à l'annexe II de la directive

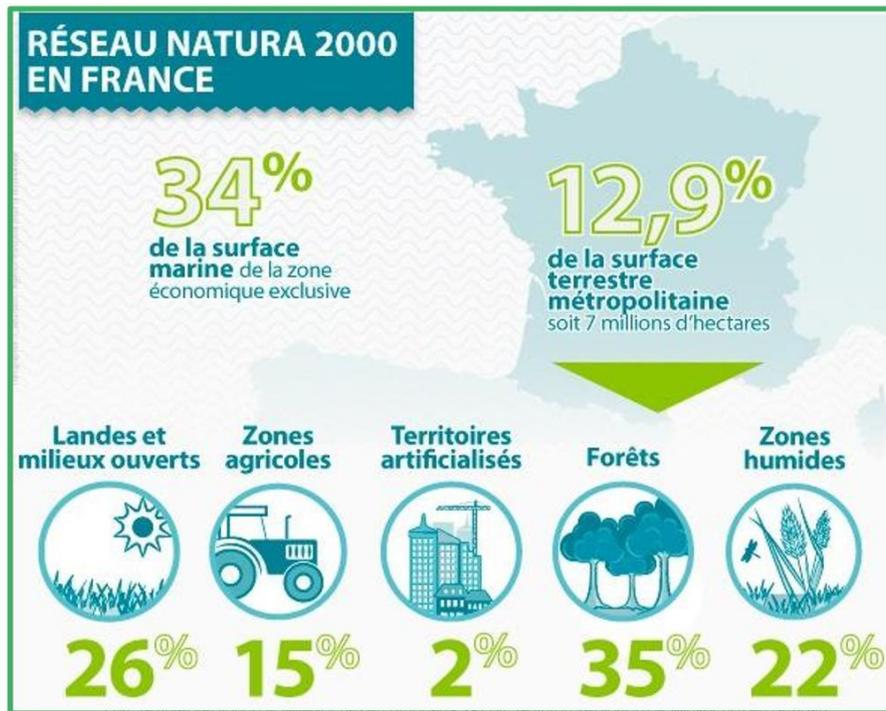
5 572 zones de protection spéciale pour les oiseaux (ZPS)

23 726 zones spéciales de conservation pour les habitats et les espèces (ZSC)

Source (2020) : <https://www.natura2000.fr/chiffres-cles>

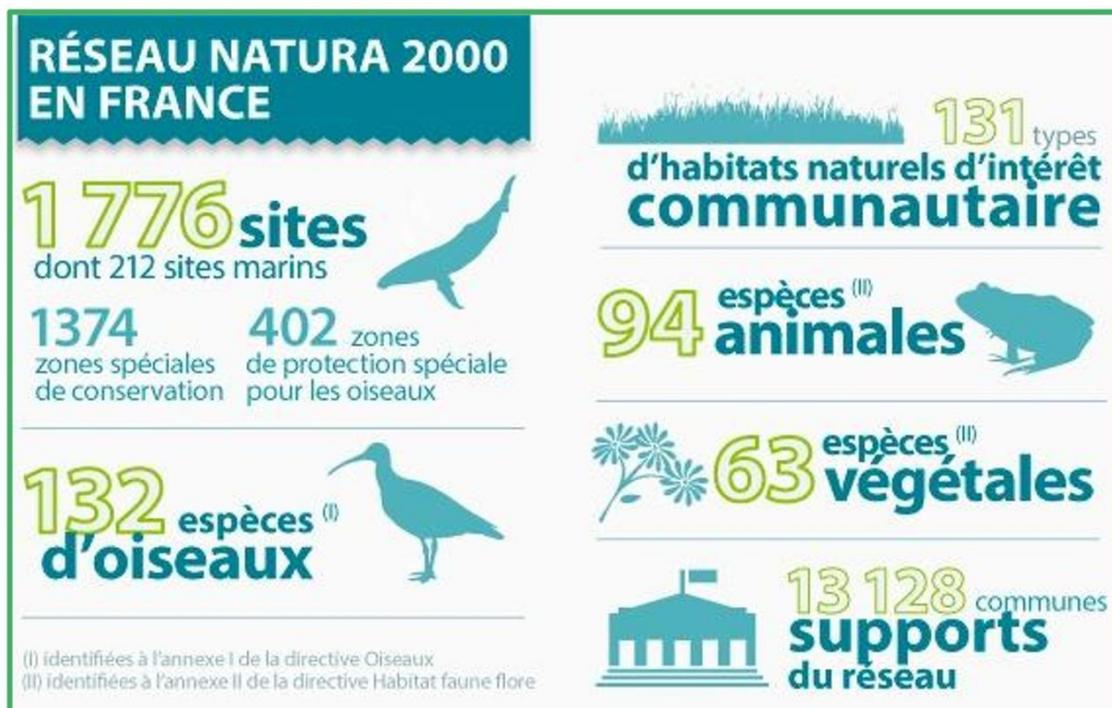


► En France



Source (2020) : <https://www.natura2000.fr/chiffres-cles>

► En France



Source (2020) : <https://www.natura2000.fr/chiffres-cles>



Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin - 7 - Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



DOCOB : DOCUMENT d'OBJECTIFS

Document **d'orientation** et de **gestion** élaboré sous la responsabilité des membres du COPIL. Il contient :

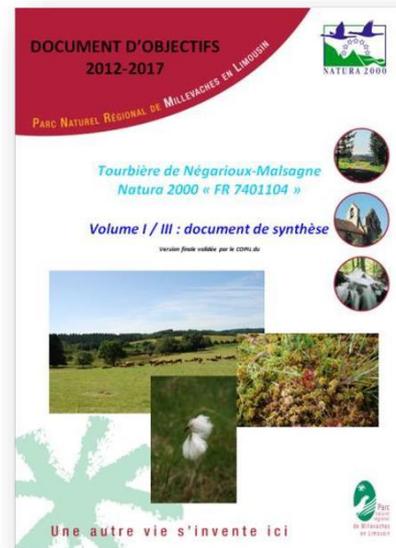
- la localisation cartographique, l'état de conservation, les exigences écologiques des habitats naturels et espèces qui justifient la désignation du site ;
- les mesures et actions de protection qui s'y appliquent ;
- des propositions de mesures permettant d'atteindre les objectifs fixés ainsi que leur priorité notamment au regard de l'état de conservation.

COPIL : COmité de PIlotage

Instance de **concertation** qui réunit :

- des représentants des services et établissements publics de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- les représentants des organisations socioprofessionnelles, des associations de protection de la nature, des organisations représentatives des autres usagers du milieu naturel ;
- des titulaires de droits réels et des exploitants de biens.

Se réunit au minimum 1 fois par an pour faire un bilan des réalisations et valider les perspectives d'animation.



Enjeux et objectifs



Conservation et restauration des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire

- Conserver et restaurer les HIC à vocation pastorale et forestiers
- Conserver et restaurer les populations d'EIC
- Maintenir et développer de bonnes pratiques de gestion répondant aux objectifs de Natura 2000
- Prévenir les atteintes aux habitats et aux espèces

Appropriation locale du site Natura 2000

- Participer au développement local
- Concerter et impliquer les acteurs socio-économiques dans les thématiques de gestion du site
- Développer des outils de communication en lien avec le site Natura 2000
- Sensibiliser et éduquer le grand public à l'environnement

Amélioration de la connaissance sur le site

- Comprendre et mesurer l'action d'animation d'un site Natura 2000
- Étudier les pratiques locales pour une meilleure adaptation des choix de gestion
- Améliorer la connaissance de la biodiversité
- Améliorer la connaissance socio-économique du site

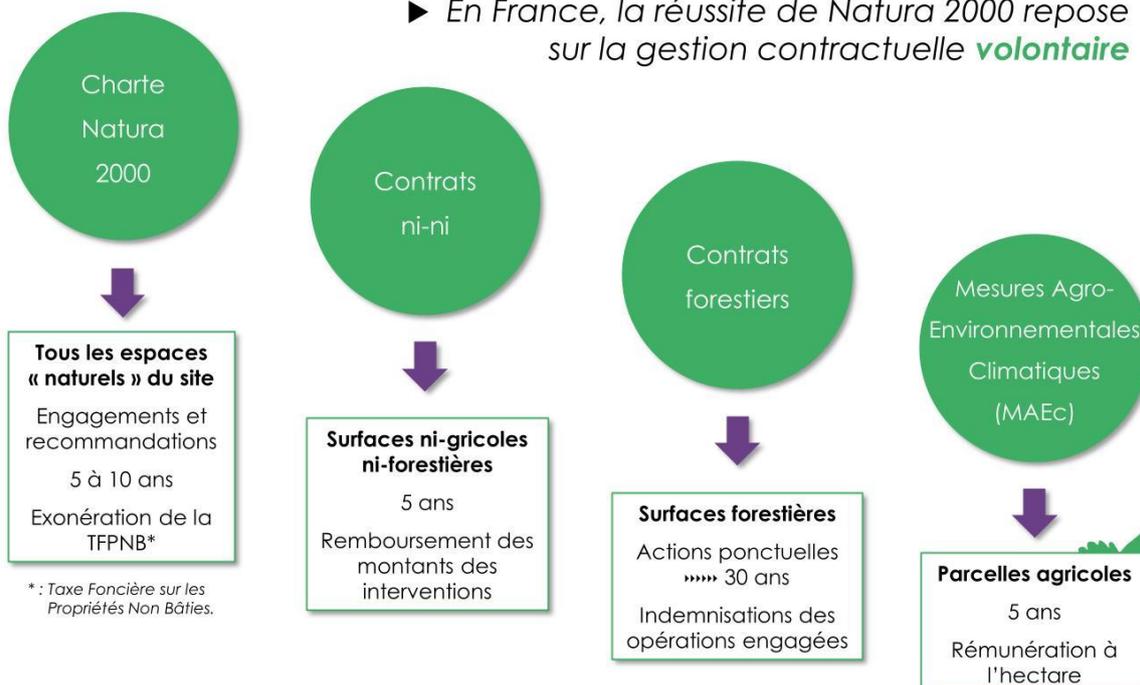


Outils Natura 2000



► Volet contractuel

► En France, la réussite de Natura 2000 repose sur la gestion contractuelle **volontaire**



* : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.



► Volet réglementaire

La démarche Natura 2000 **n'exclut pas** la mise en œuvre de **projets d'aménagements** ou la réalisation d'**activités humaines** dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient **compatibles avec les objectifs** de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites.

Le projet peut-il avoir un **effet significatif** sur les habitats et les espèces végétales/animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000 ?

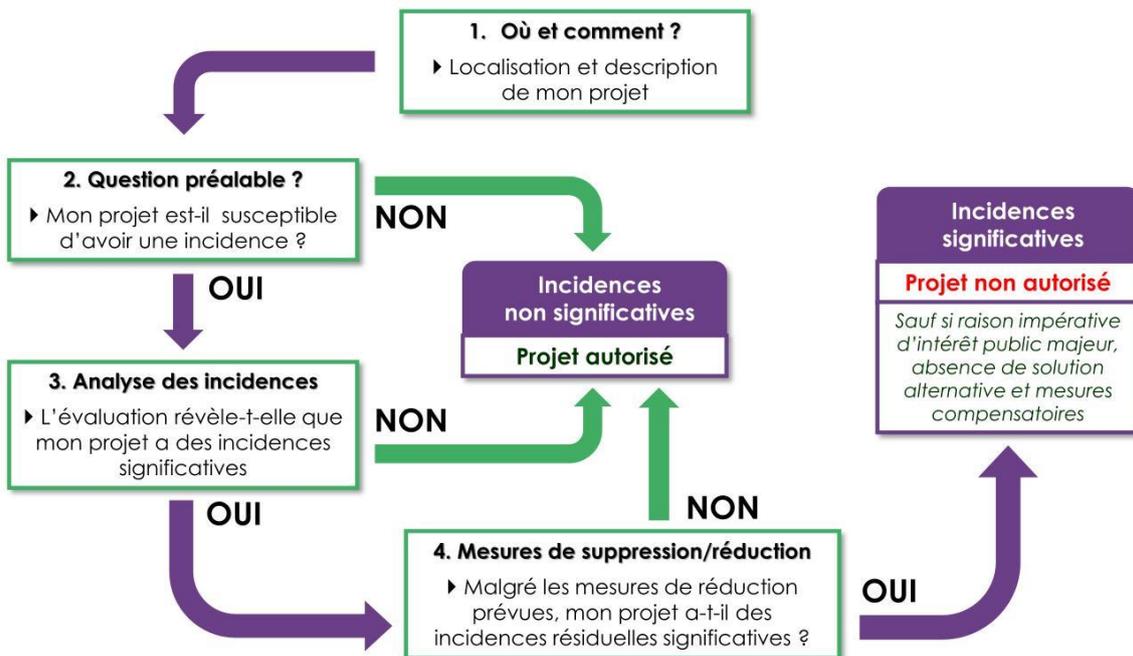


Liste nationale des projets / activités : [ici](#)
 Liste locale des projets / activités : [ici](#)

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin - 11 - Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin



► Volet réglementaire : évaluation des incidences



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Plus d'infos sur le site internet :
<http://negarioux-malsagne.n2000.fr/>



Site Natura 2000 FR7401104

Zone Spéciale de Conservation
« Tourbière de Négarioux-Malsagne »



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin
Une autre vie s'invente ici

Chiffres clés



2008 Arrêté ministériel de désignation en ZSC

Approbation du DOCOB (arrêté préfectoral) **2003**

100 ha 10 Habitats d'intérêt communautaire :
• Milieux tourbeux
• Landes sèches
• Formations herbeuses à Nard

Espèces de la Directive **4**

1 commune **Peyrelevade**

201 ha Surface du site

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin - 14 - Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin
Une autre vie s'invente ici

Habitats



Nombre d'HIC* : 10

Surface en HIC* : +/- 100 ha

HIC* : Habitat d'Intérêt Communautaire

Habitats d'intérêt communautaire

- 4030 : Landes sèches européennes
- 6230 : Formations herbeuses à Nard
- 6410 : Prairies à Molinie
- 7110 : Tourbières hautes actives
- 7120 : Tourbières hautes dégradées
- 7140 : Tourbières de transition et tremblantes
- 7150 : Dépressions sur substrats tourbeux
- 9120 : Hêtraies à houx
- 91D0 : Tourbières boisées
- 3110 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées



Espèces



Nombre d'EIC* dont la présence est avérée : 4

EIC* : Espèce d'intérêt communautaire.

Loutre d'Europe



Crédit photo : G. Martin, 2007.

Grand Murin



Crédit photo : G. San Martin (CC BY-SA 2.0)

Barbastelle



Crédit photo : GMHL, 2010.

Bruchie des Vosges



Crédit photo : M. Luth, 2009.

Autres espèces remarquables

Droséra à feuilles rondes et intermédiaire
 Arnica des montagnes
 Linaigrette engainée
 Vipère péliade
 Lézard vivipare
 Sympétrum noir

Campagnol amphibie
 Circaète Jean le Blanc
 Alouette lulu
 Pie grièche grise
 etc.

